

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 avril 2015

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2611)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 483

présenté par
Mme Buis, rapporteure

ARTICLE 4

Rédiger ainsi l'alinéa 3 :

« Des actions de sensibilisation à la maîtrise de la consommation d'énergie sont mises en place auprès des utilisateurs de ces nouvelles constructions. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit d'améliorer la clarté rédactionnelle de cet alinéa.